

Freins

CARACTÉRISTIQUES

Système de freinage à commande hydraulique à double circuit en "X", avec maître-cylindre tandem assisté par servofrein à dépression, fournie par une pompe à vide (moteur Diesel) couplée à la pompe d'alimentation en combustible (pompe tandem) et entraînée par l'arbre à cames. Disques ventilés ou pleins à l'avant (suivant version) et à tambours pour l'arrière.

Frein de stationnement à commande mécanique par levier au plancher et câbles agissant sur les roues arrière.

La Peugeot 206* est équipée de série, comme la législation l'impose, de l'antiblocage des roues (ABS). En revanche, le contrôle de stabilité (ESP), uniquement disponible en option sur les véhicules motorisés par le 1.4 essence ou diesel équipés de la finition "Trendy", ce système n'étant pas traité dans ce chapitre.

Freins avant

Freins à disques ventilés ou pleins (suivant équipements) avec étriers flottants monopiston.

FREINS À DISQUES

Moteurs	Tous types
Ø du disque (mm) :	247
Epaisseur du disque (mm) :	13
Epaisseur minimale du disque (mm) :	11
Etrier de frein (Marque et type)	BOSCH SVZ0
Ø du piston (mm)	48
Garniture de frein (Marque et type)	JURID 297
Epaisseur nominale des garnitures	12
Limite d'usure des garnitures	2

Freins arrière

Freins à tambours avec rattrapage automatique du jeu d'usure et mécanisme de frein de stationnement incorporé.

FREINS À TAMBOURS

Moteurs	Tous types
Ø du cylindre de roue (mm) :	20,6
Ø maxi du tambour (mm) :	205
Ø nominal du tambour (mm) :	203

Commandes

SERVOFREIN

Servofrein à dépression avec dispositif mécanique d'assistance au freinage sur toute la gamme. Marque : Teves. Diamètre : 9".

MAÎTRE-CYLINDRE

Maître-cylindre tandem. Diamètre : 22,2 mm.

FREIN DE STATIONNEMENT

Frein de stationnement à commande mécanique par câbles agissant sur les roues arrière.

POMPE À VIDE (MOTEUR DIESEL)

Pompe entraînée par l'arbre à cames et fournissant la dépression au servofrein, la pompe est jumelée à la pompe d'alimentation en carburant.

Gestion de l'assistance au freinage

SYSTÈME ANTIBLOQUE ABS

Montage en série d'un système antiblocage de roue (ABS) à quatre canaux et quatre capteurs de vitesse avec répartiteur électronique de freinage. Dans ce système, le freinage est régulé séparément sur les quatre roues. Marque et type : Teves Mark 70.

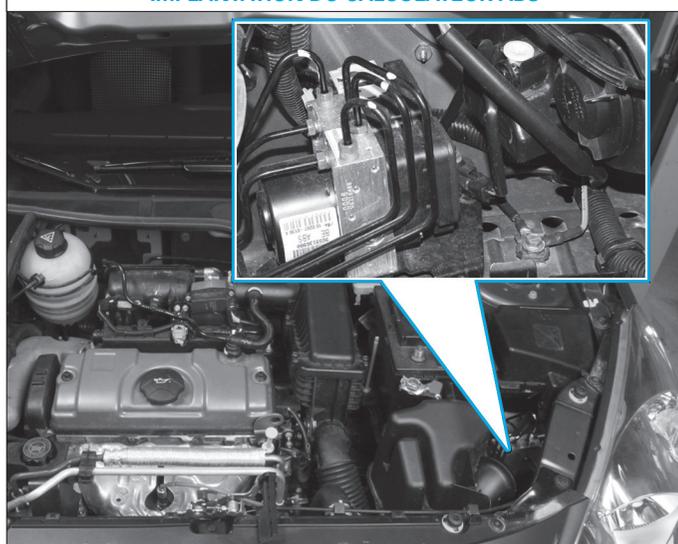
GROUPE ÉLECTROHYDRAULIQUE

Disposé à l'arrière droit dans le compartiment moteur, contre le tablier, et calculateur d'ABS intégré.

CALCULATEUR

Le calculateur d'antiblocage des roues se situe à l'avant gauche du véhicule, derrière le bloc optique. Il est accouplé au groupe hydraulique dont il assure la gestion du fonctionnement. Son rôle est principalement de réguler au moyen d'électrovannes, la pression de freinage sur chaque roue.

IMPLANTATION DU CALCULATEUR ABS

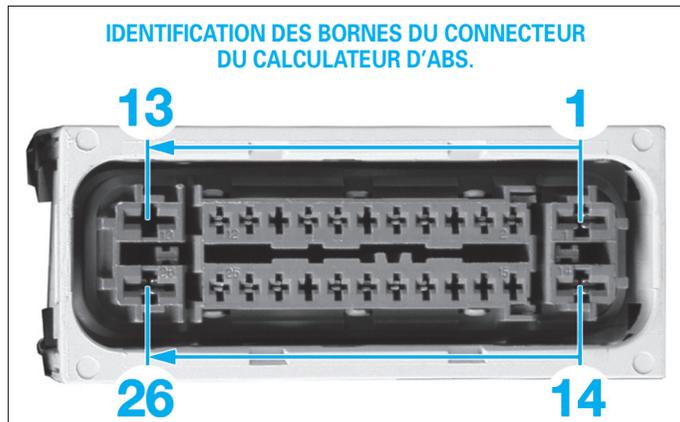


Affectation des bornes du connecteur du calculateur ABS

Voies	Affectations
1	Alimentation
2	Signal du capteur de vitesse de roue arrière gauche
3	Référence du capteur de vitesse de roue arrière gauche
4	Non utilisé
5	Référence du capteur de vitesse de roue avant droit
6	Signal du capteur de vitesse de roue avant droit
7	Non utilisé
8	Signal du capteur de vitesse de roue avant gauche
9	Référence du capteur de vitesse de roue avant gauche
10	Non utilisé
11	Référence du capteur de vitesse de roue arrière droit
12	Signal du capteur de vitesse de roue arrière droit
13	Non utilisé
14	Alimentation
15 à 17	Non utilisé
18	Ligne de diagnostic k
19	Ligne low du réseau CAN Moteur
20	Alimentation
21	Ligne low du réseau CAN Moteur
22	Non utilisé
23	Ligne high du réseau CAN Moteur
24	Signal de vitesse véhicule (*1)
25	Ligne high du réseau CAN Moteur
26	Masse

(*1). Moteur essence.
 (*2). Moteur diesel.

IDENTIFICATION DES BORNES DU CONNECTEUR DU CALCULATEUR D'ABS.



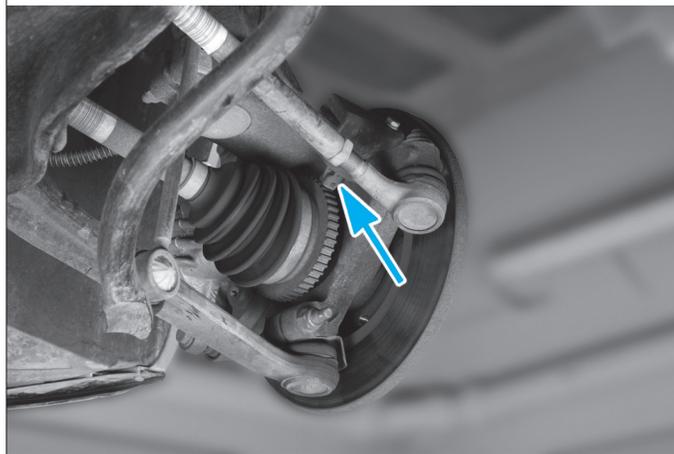
CAPTEURS DE VITESSE DE ROUES

Les capteurs de vitesse des roues avant sont montés sur les pivots alors que ceux des roues arrière sont fixés sur le porte-moyeu.

Résistances

Entre les voies :
 - 1+ et 2 : 5,8 MΩ
 - 1 et 2+ : 394 kΩ.

IMPLANTATION D'UN CAPTEUR DE VITESSE DE ROUE AVANT



IMPLANTATION D'UN CAPTEUR DE VITESSE DE ROUE ARRIÈRE



Ingrédients

LIQUIDE DE FREIN

Préconisation :

Liquide synthétique répondant aux spécifications DOT 4.

Capacité :

0,65 litre.

Périodicité d'entretien :

Remplacement et purge tous les 2 ans.

Couples de serrage (en daN.m et en degré)



Se reporter également aux différents "éclatés de pièces" dans les méthodes.

FREINS AVANT

Vis de colonnette d'étrier (*) : 3.

Vis de support d'étrier : 10,5.

Vis de purge : 0,7.

Capteur de vitesse d'ABS : 0,8.

Vis de disque : 1.

Vis de roue : 9.

(*) **Vis ou écrous à remplacer après chaque démontage.**

FREINS ARRIÈRE

Fixation du tambour : 23.

Raccord hydraulique : 1,5.

Vis de purge : 0,7.

Cylindre de roue : 0,8.

Capteur de vitesse d'ABS : 0,8.

Vis de roue : 9.

COMMANDE

Maître-cylindre sur servofrein (*) : 2.

Canalisations sur maître-cylindre : 1,5.

Palier de pédale de frein : 2.

Levier de frein de stationnement : 1,5.

Calculateur sur groupe hydraulique : 0,24.

Groupe hydraulique ABS sur support : 0,8.

Canalisations sur bloc hydraulique : 1,5.

(*) **Vis ou écrous à remplacer après chaque démontage.**

Schémas électriques

LÉGENDE



Voir explications et lecture d'un schéma au chapitre "Équipement électrique".

ELÉMENTS

BB00. Batterie.

BS11. Boîtier de servitude intelligent.

C001. Prise diagnostic.

CA00. Contacteur antivol.

CV00. Combiné d'instrument.

PSF1. Platine servitude - boîte fusibles compartiment moteur.

0004. Combiné.

1320. Système d'injection.

4410. Contacteur de niveau de liquide de frein.

7000. Capteur antiblocage de roue avant gauche.

7005. Capteur antiblocage de roue avant droit.

7010. Capteur antiblocage de roue arrière gauche.

7015. Capteur antiblocage de roue arrière droit.

7020. Calculateur ABS.

CODES COULEURS

BA. Blanc

BE. Bleu

BG. Beige

GR. Gris

JN. Jaune

MR. Marron

NR. Noir

OR. Orange

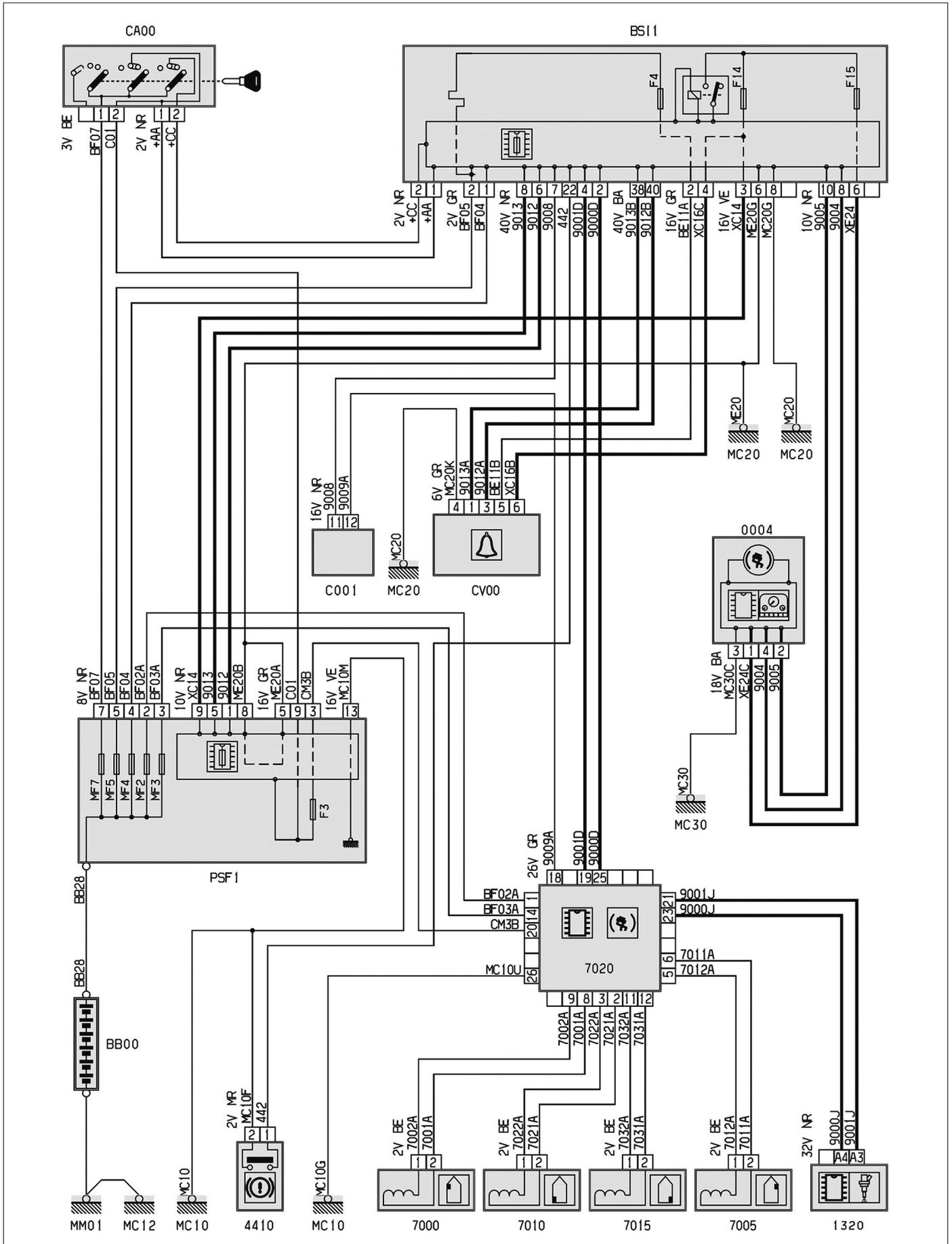
RG. Rouge

RS. Rose

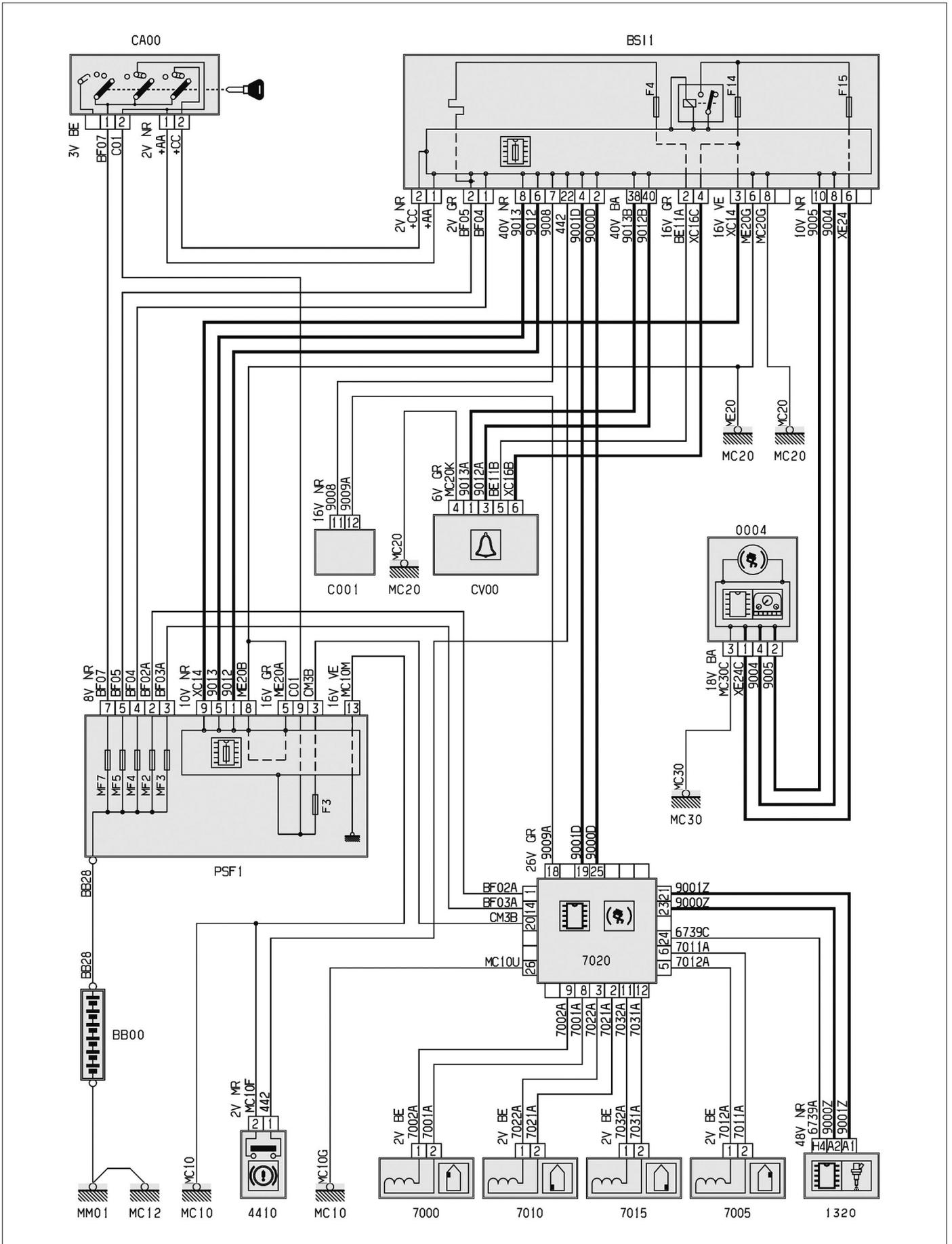
VE. Vert

VI. Violet

VJ. Vert/jaune.



GESTION DE L'ASSISTANCE AU FREINAGE MOTEUR DV4



GESTION DE L'ASSISTANCE AU FREINAGE MOTEURS TU1A/TU3A

MÉTHODES DE RÉPARATION



Procéder à la purge du circuit hydraulique de freinage à chaque fois que celui-ci a été ouvert.
Remplacer toujours les plaquettes et les disques par train complet et ne monter que des pièces de marque et qualité préconisées.

Le remplacement des disques entraîne obligatoirement le montage de plaquettes de frein neuves.

Le réglage du frein de stationnement s'effectue dans l'habitacle au niveau du levier.

L'entrefer des capteurs de roue d'ABS n'est pas réglable.

Après coupure du contact, il est recommandé de patienter 15 minutes avant de débrancher la batterie, ceci afin de garantir la mémorisation des apprentissages des différents calculateurs.

Freins avant

REMPACEMENT DES PLAQUETTES

OUTILLAGE NÉCESSAIRE

- [1]. Pince (Ref. FACOM D60 A) (Fig.5).

REMPACEMENT

- Lever et caler le véhicule.
- A l'aide d'un tournevis, faire lever pour repousser le piston d'étrier et créer un léger jeu (Fig.1).



Fig. 1

- Déposer :
 - les roues avant,
 - la vis inférieure (1) de la fixation d'étrier (Fig.2).



Fig. 2

- Basculer l'étrier de frein vers le haut (Fig.3).

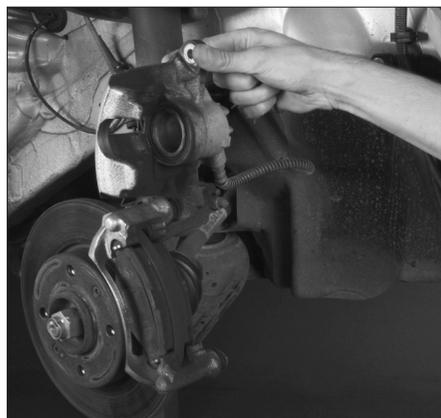


Fig. 3

- Déposer les plaquettes de frein (Fig.4).

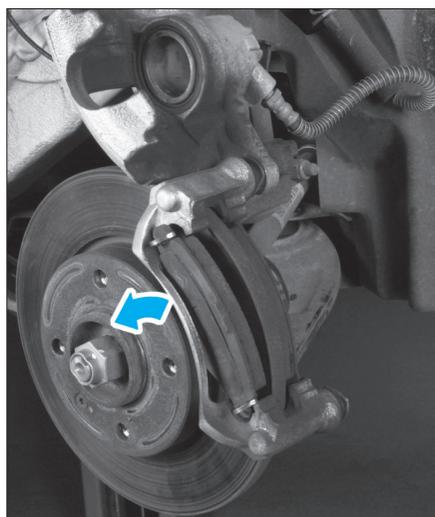


Fig. 4

- Contrôler l'étanchéité du piston, l'état du pare-poussière de protection du piston ainsi que l'usure du disque.
- Repousser complètement à l'aide de l'outil [1] le piston de l'étrier (Fig.5).



Fig. 5

- Respecter les couples de serrage prescrits.
- Retirer la feuille de protection sur le support de la plaquette de frein extérieure.
- Appuyer plusieurs fois sur la pédale de frein afin que les plaquettes reprennent leur position de fonctionnement.

DÉPOSE-REPOSE D'UN ÉTRIER

DÉPOSE

- Procéder à la dépose des plaquettes de frein (voir opération concernée).
- Désaccoupler le flexible de frein (1) (Fig.6).

Prévoir l'écoulement du liquide et obturer la sortie du flexible de frein.

- Déposer :
 - les fixations (2) du support d'étrier,

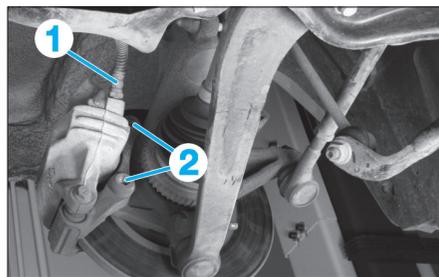


Fig. 6

- le support d'étrier avec l'étrier.

REPOSE

- Respecter les points suivants :
 - Contrôler l'étanchéité des joints pare-poussière.
 - Respecter les couples de serrage prescrits.
 - Procéder à la purge en air du circuit hydraulique.

DÉPOSE-REPOSE D'UN DISQUE

DÉPOSE

- Déposer :
 - l'étrier de frein (voir opération concernée),
 - les vis de fixations (flèches) du disque (Fig.7),

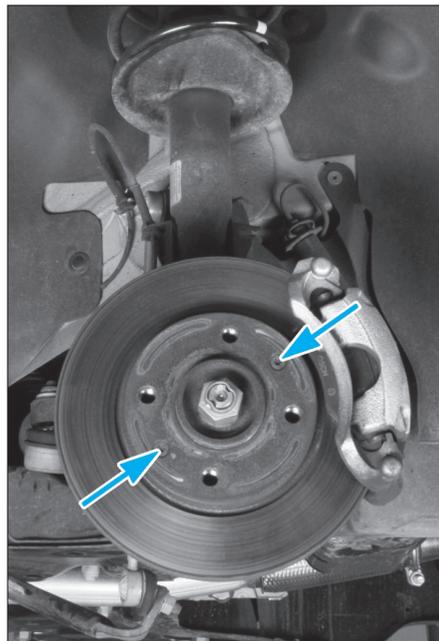
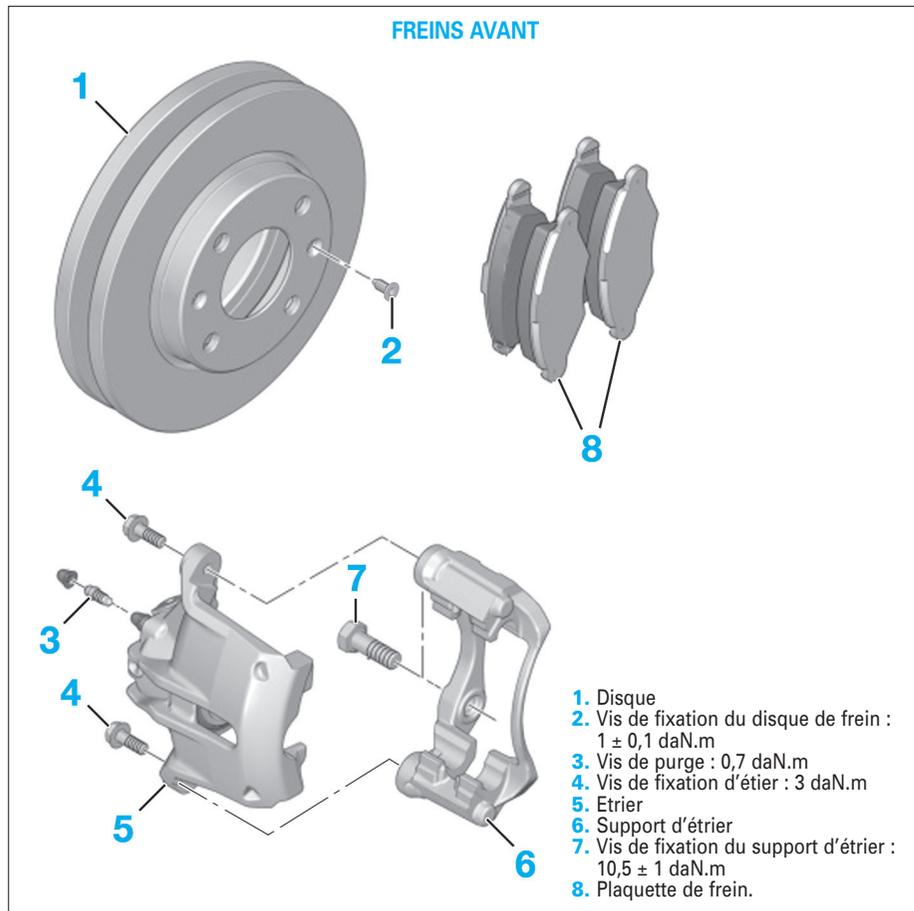


Fig. 7

- le disque.

REPOSE

- Contrôler la propreté des plans d'appui disque-moyeu avant assemblage et, une fois l'opération achevée, appuyer plusieurs fois sur la pédale de frein afin que les plaquettes reprennent leur position de fonctionnement.



Freins arrière à tambours

DÉPOSE-REPOSE D'UN TAMBOUR

DÉPOSE

- Desserrer le frein de stationnement.
- Lever et caler l'arrière du véhicule.
- Déposer :
 - la roue du côté concerné,
 - le bouchon d'étanchéité du moyeu (1) (Fig.8),

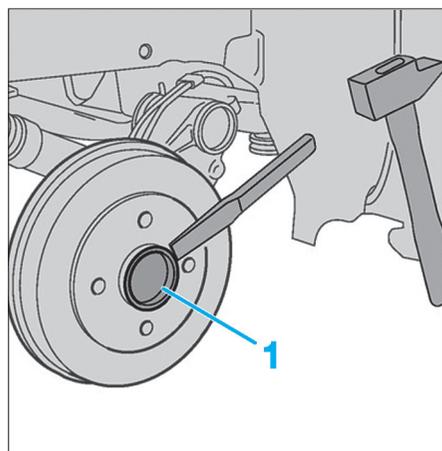


Fig. 8

- l'écrou de fixation équipé de sa rondelle (Fig.9),

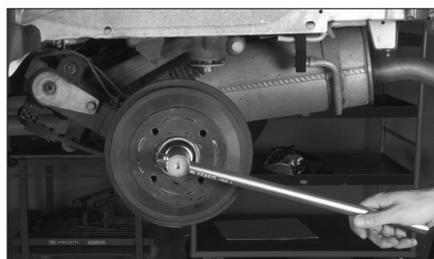
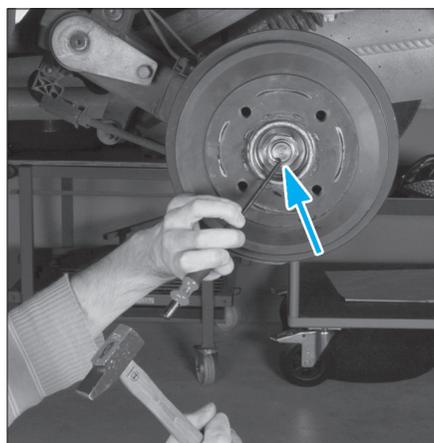


Fig. 9

- le tambour.



REPOSE

Respecter les points suivants :

- Respecter les couples de serrage prescrits.
- Freiner l'écrou de fixation à l'aide d'un pointeau approprié (Fig.10)
- Contrôler l'état du joint de moyeu arrière, remplacer si nécessaire.

REPLACEMENT DES SEGMENTS DE FREIN

OUTILLAGE NÉCESSAIRE

- [1]. Pince de dépose-repose des ressorts de segments de frein (Ref. FACOM 196-TS) (Fig.11).

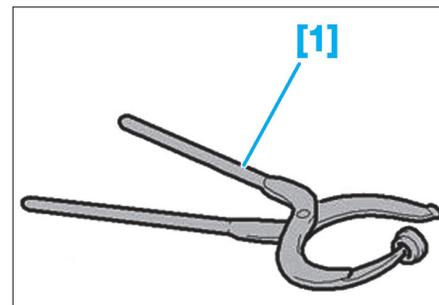


Fig. 11

REPLACEMENT

- Desserrer le frein de stationnement.
- Lever le véhicule et déposer les roues arrière.
- Déposer :
 - le tambour (voir opération concernée),
 - le ressort de rappel supérieur (1) à l'aide de l'outil [1] (Fig.12),
 - les mécanismes de maintien latéral (2) des segments de frein. Pour cela, enfoncer les coupelles puis les tourner d'un quart de tour,
 - le ressort de rappel inférieur (3) à l'aide de l'outil [1].
- Basculer vers l'avant l'ensemble segment, mécanisme de rattrapage et ressort (4).
- Désaccoupler le câble de frein de stationnement (5).

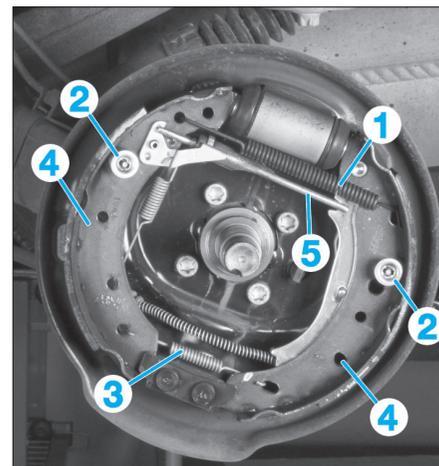


Fig. 12

Fig. 10

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

- Déposer les segments de frein.
- Contrôler l'étanchéité du piston, l'état des soufflets de protection ainsi que l'usure du disque.
- Graisser les surfaces (6) (Fig.13).

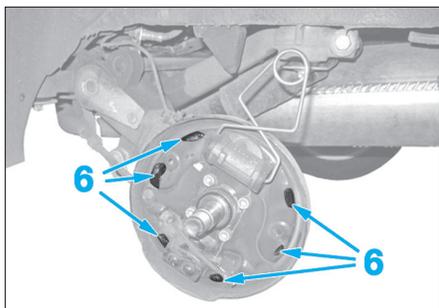


Fig. 13

- Respecter les couples de serrage prescrits.
- Appuyer plusieurs fois sur la pédale de frein afin que les plaquettes reprennent leur position de fonctionnement.

DÉPOSE-REPOSE D'UN CYLINDRE DE ROUE

OUTILLAGE NÉCESSAIRE

- [1]. Pince à cylindre de roue (Ref. FACOM T.243).

DÉPOSE

- Procéder à la dépose des segments de frein (voir opération concernée).
- Placer l'outil [1] sur le cylindre de roue (1) (Fig.14).

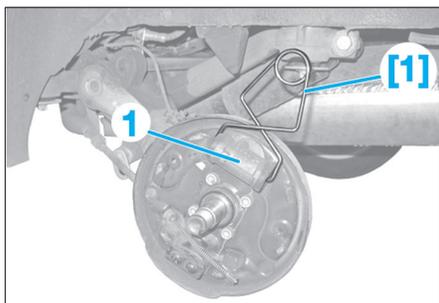


Fig. 14

- Désaccoupler la canalisation hydraulique (2) du cylindre de roue (Fig.15).
- Obturer la canalisation hydraulique (2) pour éviter l'écoulement du liquide.
- Déposer :
- la vis de fixation (3) du cylindre de roue (1),

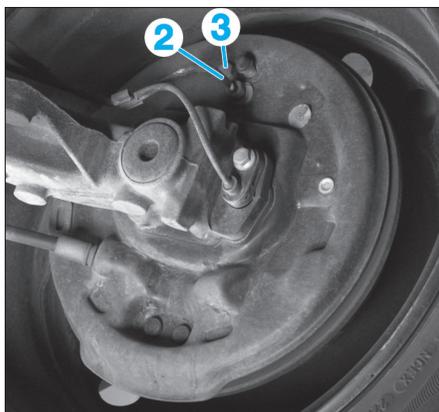
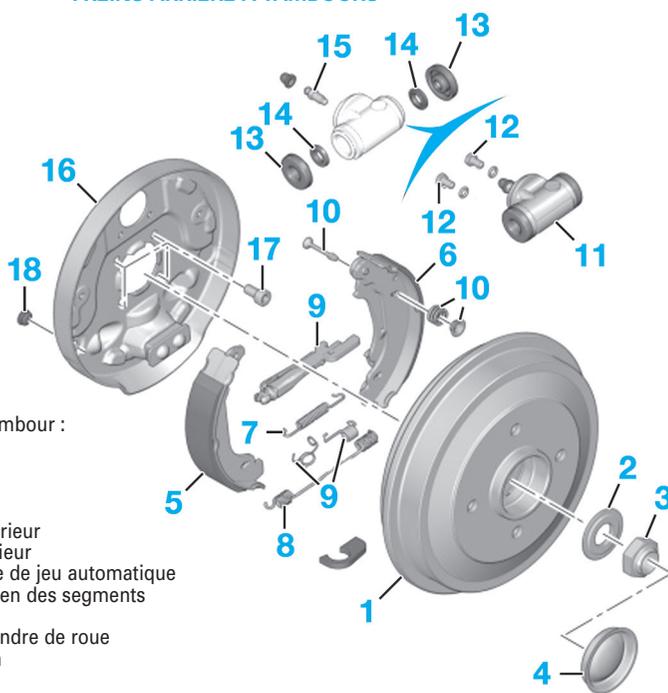


Fig. 15

- le cylindre de roue.

FREINS ARRIÈRE À TAMBOURS



1. Tambour
2. Rondelle
3. Erou de fixation du tambour : $23 \pm 2,3$ daN.m
4. Cache central
5. Segment tendu
6. Segment comprimé
7. Ressort de rappel supérieur
8. Ressort de rappel inférieur
9. Dispositif de rattrapage de jeu automatique
10. Mécanisme de maintien des segments
11. Cylindre de roue
12. Vis de fixation du cylindre de roue
13. Soufflet de protection
14. Joint de piston
15. Vis de purge
16. Plateau de frein
17. Vis de fixation du plateau de frein
18. Obturateur.

REPOSE

- Respecter les points suivants :
- Contrôler l'étanchéité des joints pare-poussière.
- Respecter les couples de serrage prescrits.
- Procéder à la purge en air du circuit hydraulique.

- le réservoir de liquide de frein (prévoir l'écoulement du liquide de frein).

- Désaccoupler les raccords hydrauliques (5) (Fig.17).

- Déposer :
- les écrous de fixation (6) du maître-cylindre,

Commande des freins

DÉPOSE-REPOSE DU MAÎTRE-CYLINDRE

DÉPOSE

- Débrancher puis déposer la batterie.
- A l'aide d'une seringue, aspirer le maximum de liquide de frein contenu dans le réservoir de compensation.
- Débrancher le connecteur (1) (Fig.16).
- Déposer :
- l'agrafe (2) puis extraire l'axe (3) (montage avec axe et goupille),
- l'axe (4) (montage avec axe/agrafe),

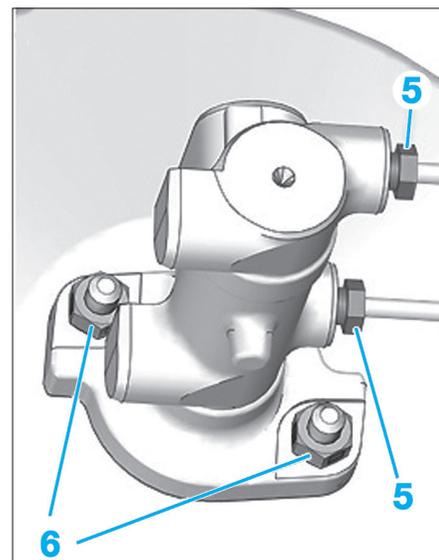


Fig. 17

- le maître-cylindre.

REPOSE

- Respecter les points suivants :
- Respecter les couples de serrage prescrits.
- Remplacer le joint d'étanchéité entre le maître-cylindre et le servofrein.
- Effectuer la purge du circuit hydraulique de freinage.

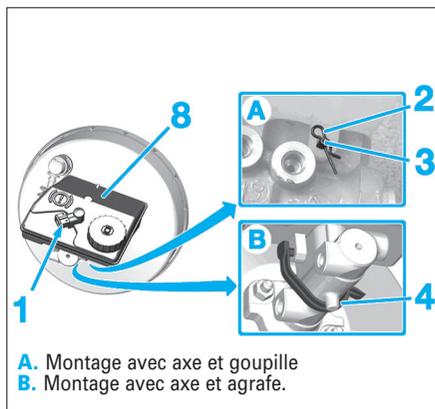
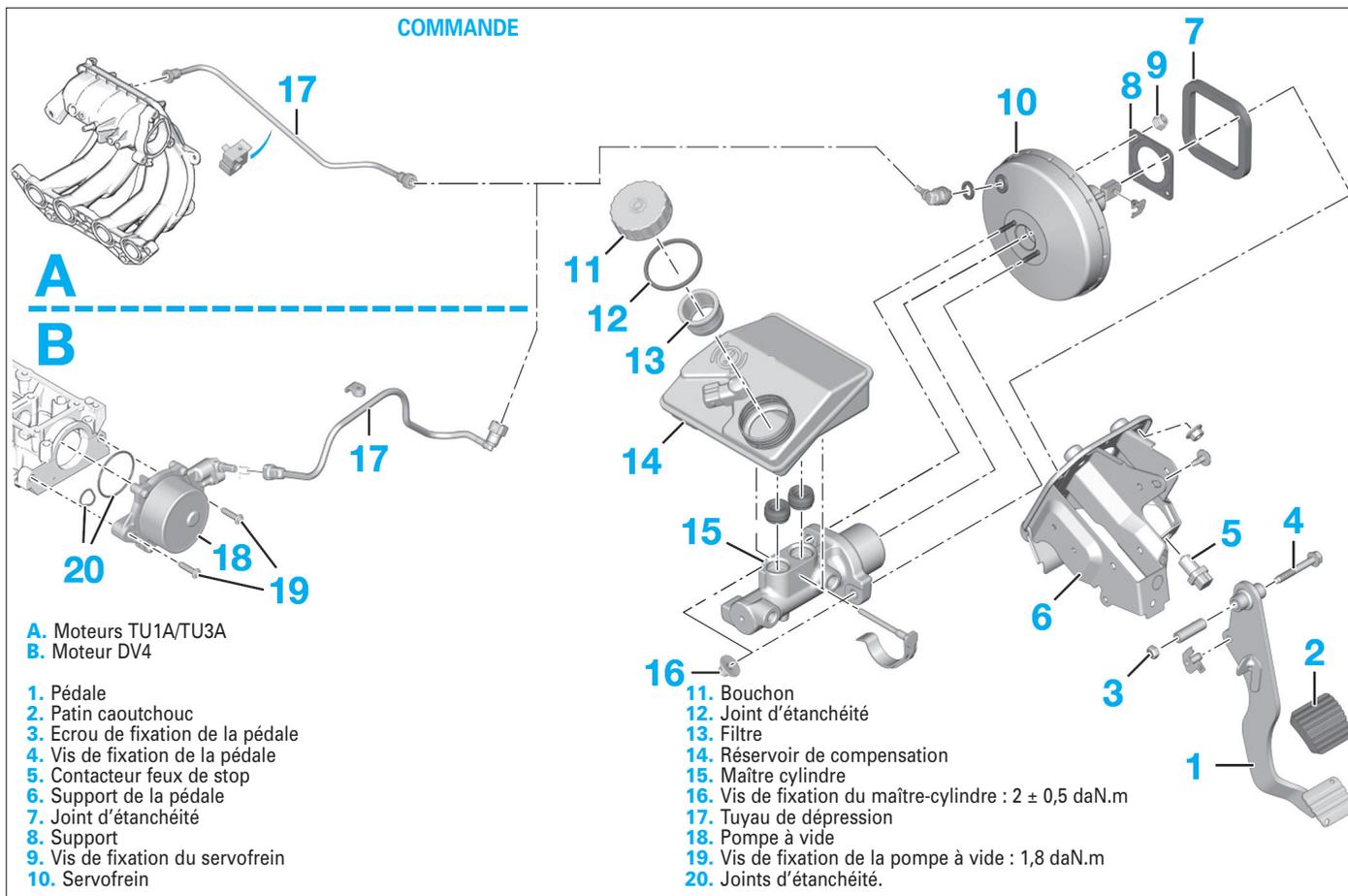


Fig. 16



DÉPOSE-REPOSE DU SERVOFREIN

DÉPOSE

- Déposer :
 - la batterie et son bac,
 - le maître-cylindre (voir opération concernée),
 - le pédalier.
- Ecarter à l'aide d'un tournevis plat les clips (1) de la tôle de maintien (2) (Fig.18).

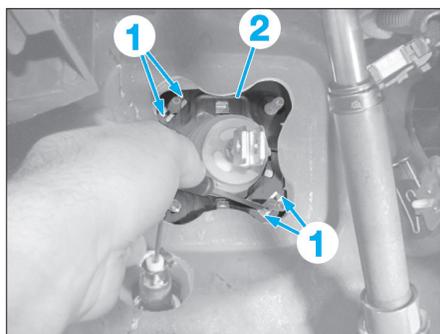


Fig. 18

- Débrancher le tuyau de dépression (3) du servofrein (Fig.19).

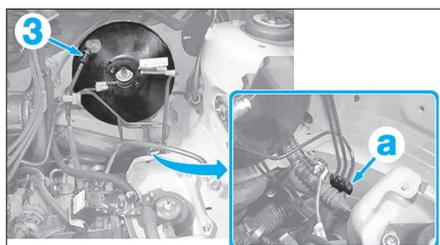


Fig. 19

- Dégraffer les canalisations hydrauliques de frein (en "a").
- Déposer le servofrein.

REPOSE

Respecter les couples de serrage prescrits et effectuer la purge du circuit hydraulique de freinage.

CONTRÔLE ET RÉGLAGE DU FREIN DE STATIONNEMENT

CONTRÔLE

- Lever et caler l'arrière du véhicule, roues pendantes.
- Agir plusieurs fois sur la pédale de frein.
- Actionner plusieurs fois le frein de stationnement.
- Vérifier le bon cheminement des câbles sous la caisse.
- Tirer le levier du frein de stationnement puis vérifier qu'un début de friction des garnitures apparaît à partir du 2^e cran et que la course normale ne dépasse pas 8 crans.
- S'assurer que les deux câbles de roues agissent ensemble.
- Frein de stationnement au repos, s'assurer de la libre rotation des roues.

RÉGLAGE

Il est nécessaire d'effectuer de nouveau le réglage en cas de remplacement des câbles de frein à main

- Lever et caler l'arrière du véhicule, roues pendantes.
- Dans l'habitacle, déposer la console centrale (voir opération concernée au chapitre "Carrosserie") puis dégager la moquette.
- Levier de frein au repos, détendre les câbles en dévissant l'écrou (1) du palonnier (Fig.20).
- Moteur tournant, appuyer plusieurs fois sur la pédale de frein.

- Serrer légèrement l'écrou (1) de palonnier jusqu'au début de tension des câbles.
- Tirer normalement plusieurs fois le levier de frein de stationnement.
- Tirer le levier de frein au 2^e cran puis serrer l'écrou de palonnier jusqu'à obtenir le léchage des garnitures de frein.
- Tourner l'écrou (1) jusqu'à obtenir un début de léchage des garnitures de frein.
- S'assurer que la course normale ne dépasse pas 8 crans.
- Vérifier que les deux câbles secondaires (2) sur le palonnier (3) se déplacent ensemble.

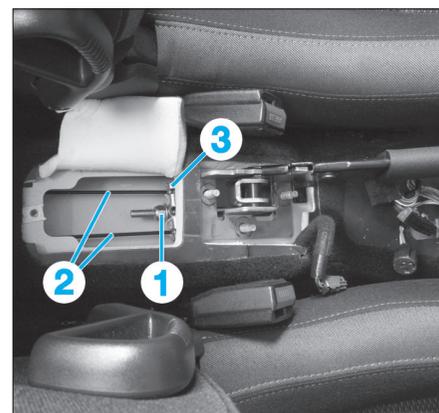


Fig. 20

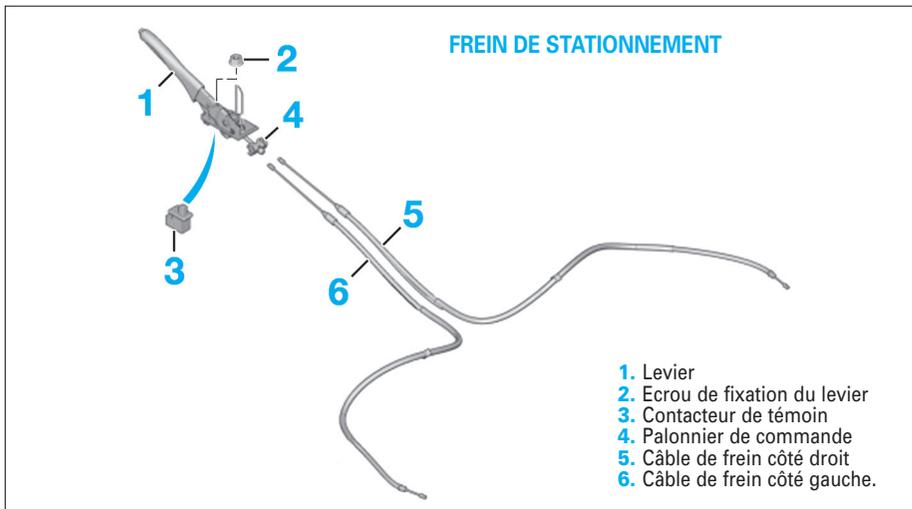
- Frein de stationnement au repos, s'assurer de la libre rotation des roues.
- S'assurer que l'allumage du témoin de frein de stationnement se produise à partir du 1^{er} cran.
- Reposer le véhicule au sol.
- Reposer la console centrale dans l'habitacle (voir opération concernée au chapitre "Carrosserie").

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE



1. Levier
2. Ecroû de fixation du levier
3. Contacteur de témoin
4. Palonnier de commande
5. Câble de frein côté droit
6. Câble de frein côté gauche.

REPOSE

Pour la repose, procéder dans le sens inverse aux opérations de dépose en respectant les points suivants :

- Nettoyer les plans de joints.
- Poser des joints toriques neufs.

PURGE DU CIRCUIT HYDRAULIQUE DE FREINAGE

Effectuer la purge après toute opération au cours de laquelle le circuit a été ouvert. D'une façon générale, la purge doit être effectuée lorsque la pédale devient "élastique" et lorsqu'il devient nécessaire d'actionner plusieurs fois celle-ci pour obtenir un freinage efficace. Dans la mesure du possible, il est recommandé d'utiliser un appareil de purge sous pression. Toutefois, à titre de dépannage, la méthode de purge "au pied" réalisable avec le concours d'un autre opérateur, peut être employée mais sous toutes réserves en ce qui concerne son efficacité.

PRÉCONISATION AVANT LA PURGE DU CIRCUIT DE FREINAGE

Après une intervention sur le maître cylindre ou le bloc ABS, purger dans l'ordre :

- la roue avant gauche,
- la roue avant droite,
- la roue arrière gauche,
- la roue arrière droite.

Après une intervention sur un étrier, purger dans l'ordre :

- l'étrier déposé,
- la roue avant gauche,
- la roue avant droit,
- la roue arrière gauche,
- la roue arrière droite.

L'utilisation de l'outil de diagnostic sera nécessaire dans le cas où les conditions suivantes se seront produites en même temps :

- air dans le circuit,
- bloc de régulation actif,
- action sur la pédale de frein.

PURGE AUTOMATIQUE

- Mettre en place un outil de mise en pression du circuit de freinage.
- Purger le circuit en se référant à la notice d'utilisation de l'appareil et en respectant l'ordre d'ouverture des vis de purge (voir ci-dessus).
- Lorsque la purge est terminée, contrôler la course à la pédale; si la course est longue et spongieuse, recommencer la purge.

PURGE MANUELLE

Deux opérateurs sont nécessaires. Respecter l'ordre d'ouverture des vis de purge (voir ci-dessus).

- Brancher un tuyau transparent sur la vis de purge.
- Appuyer lentement sur la pédale de frein.
- Ouvrir la vis de purge.
- Maintenir la pédale en appui à fond de course.
- Fermer la vis de purge.
- Laisser revenir naturellement la pédale de frein.
- Répéter l'opération jusqu'à ce que le liquide de frein s'écoule propre et exempt de bulles d'air.
- Procéder de la même manière pour les autres roues.
- Lorsque la purge du circuit de freinage est terminée, contrôler la course à la pédale; si la course est longue et spongieuse, recommencer la procédure de purge.

POMPE À VIDE

OUTILLAGE NÉCESSAIRE

- [1]. Contrôleur de pression (Ref. coffret S.1602).

CONTRÔLE

- Localiser le tube de dépression (1) entre la pompe à vide et l'amplificateur de freinage (Fig.21).
- Insérer l'outil [1].

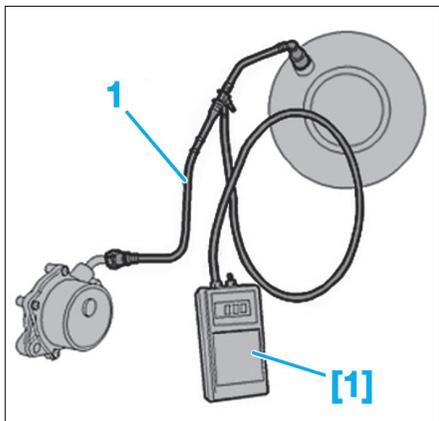


Fig. 21

- Mettre le moteur en marche au ralenti puis à 3 000 tr/min.
- Contrôler la valeur de dépression.

Dépression minimale	Durée maximale (en secondes) pour atteindre la dépression minimale
0,5 bar	4,5 secondes
0,8 bar	18 secondes

La valeur de dépression doit être supérieure ou égale à 0,850 bar.

- Si la valeur est hors tolérance :
 - contrôler la pompe à vide en direct,
 - contrôler l'étanchéité du circuit sur les tuyaux de liaison et sur l'amplificateur de freinage.
- Déposer l'outil [1].

DÉPOSE

- Débrancher la batterie.
- Déposer :
 - les manchons d'entrée d'air (1) et (2) (Fig.22),

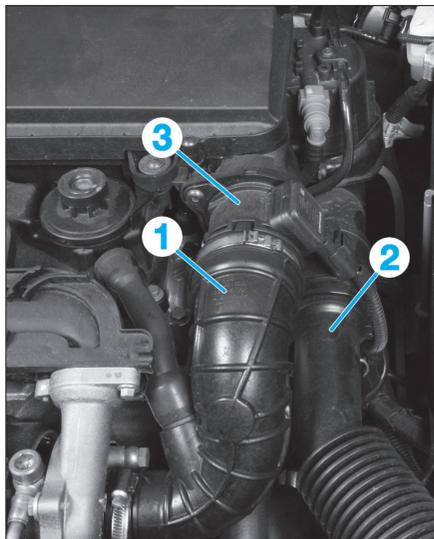


Fig. 22

- le débitmètre d'air (3).
- Désaccoupler la canalisation de dépression (4) (Fig.23).
- Déposer :
 - les vis (5),
 - la pompe à vide.

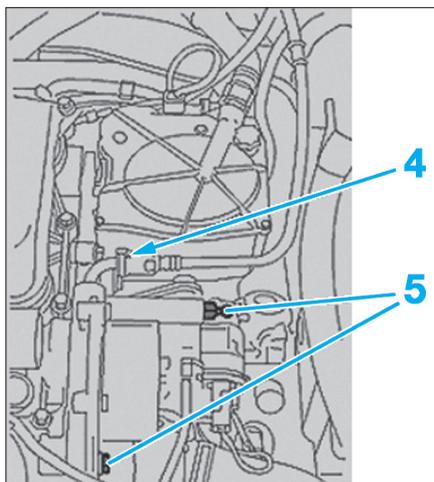


Fig. 23

Système antiblocage

DÉPOSE-REPOSE DU GROUPE ÉLECTROHYDRAULIQUE

DÉPOSE

Avant d'intervenir sur le circuit hydraulique de freinage et de débrancher un raccord, prévoir l'écoulement du liquide et protéger son environnement. Obturer ensuite tous les orifices laissés libres à l'aide de bouchons appropriés.

- Débrancher la batterie.
- Déposer :
 - le résonateur d'entrée d'air (1) (Fig.24),



Fig. 24

- le phare avant gauche (voir opération concernée au chapitre "Carrosserie").
- Placer le presse-pédale sur la pédale de frein, afin d'atténuer l'écoulement du liquide de frein lors du désaccouplement des canalisations de frein.
- Débrancher le connecteur (2) (Fig.25).
- Désaccoupler les raccords hydrauliques (3) (prévoir l'écoulement du liquide de frein).

Obturer les entrées et sorties du bloc hydraulique pour éviter toute pénétration de corps étranger.

- Déposer :
 - les écrous (4),

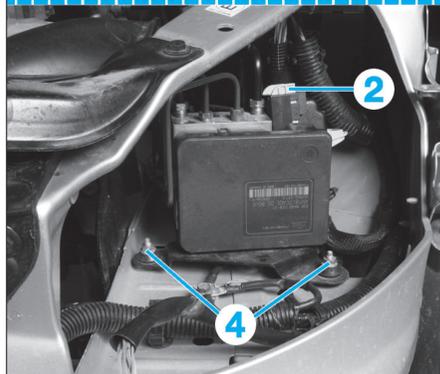
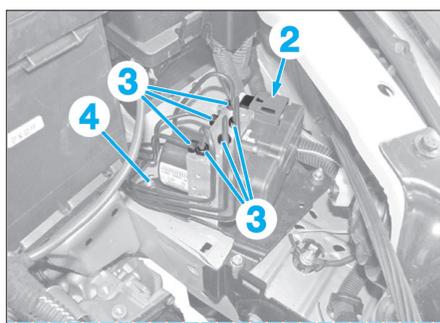


Fig. 25

- le groupe électrohydraulique et son support,
- les vis (5) (Fig.26),

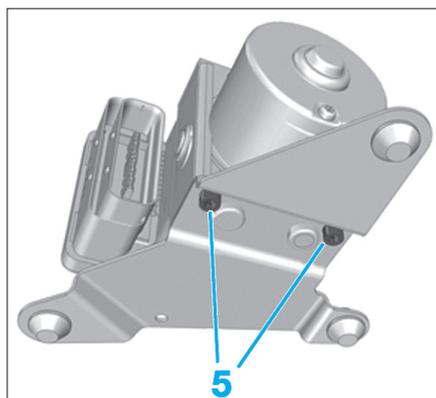


Fig. 26

- le groupe électrohydraulique de son support.

REPOSE

- Respecter les points suivants :
- Ne retirer les obturateurs du groupe hydraulique neuf qu'au moment de monter la canalisation de frein correspondante.
 - Respecter la position des canalisations.
 - Procéder à la purge du circuit de freinage (voir opération concernée).
 - Procéder à un essai routier avec déclenchement de l'ABS.
 - Effectuer une lecture de mémoire des défauts à l'aide de l'outil diagnostic approprié.

DÉPOSE-REPOSE D'UN CAPTEUR DE ROUE AVANT

DÉPOSE

- Débrancher la batterie.
- Lever et caler l'avant du véhicule.

Roue avant droite

- Ecarter le réservoir du liquide de refroidissement (suivant motorisation).
- Débrancher le connecteur (1) (Fig.27).

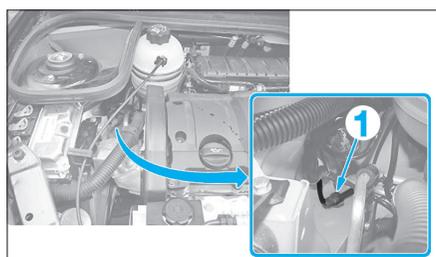


Fig. 27

Roue avant gauche

- Déposer la batterie et son support.
- Débrancher le connecteur (2) (Fig.28).

Des deux côtés

- Déposer la roue et l'écran pare-boue du côté concerné.
- Dégrafer les agrafes (3) de fixation du faisceau de capteur de roue (Fig.29).
- Déposer :
 - la vis (4),
 - le protecteur (5) du capteur de roue,
 - le capteur de roue.

REPOSE

- Pour la repose, procéder dans l'ordre inverse de la dépose en respectant les points suivants :
- Effectuer un essai sur route.
 - Effectuer une lecture des codes défauts.

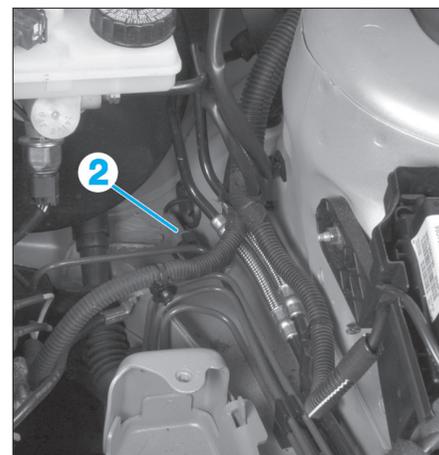


Fig. 28

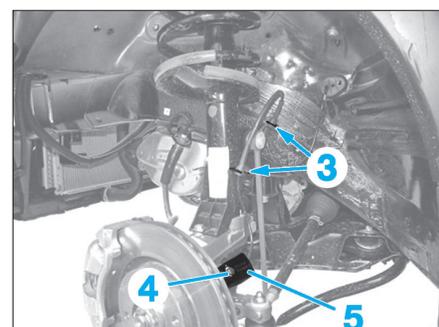


Fig. 29

DÉPOSE-REPOSE D'UN CAPTEUR DE ROUE ARRIÈRE

DÉPOSE

- Débrancher la batterie.
- Lever et caler l'avant du véhicule.
- Débrancher et dégrafer le connecteur (1) (Fig.30).
- Dégrafer les agrafes (2) de fixation du faisceau de capteur de roue arrière
- Déposer :
 - la vis (3),
 - le capteur de roue arrière (4).

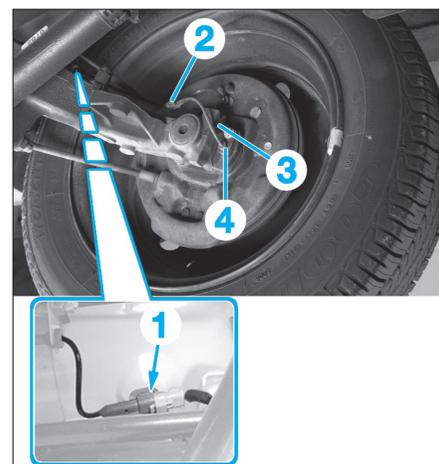


Fig. 30

REPOSE

- Pour la repose, procéder dans l'ordre inverse de la dépose en respectant les points suivants :
- Effectuer un essai sur route.
 - Effectuer une lecture des codes défauts.